

Le but de cette modification est de

- distribuer les questions (Q) et les réponses (A) concernant l'AP; et
- modifier l'AF tel que détaillé dans la section B.

Section A – Qs & Rs

Questions (Q) et réponses (R)	
<p>Certaines questions peuvent avoir été posées lors de la conférence des soumissionnaires du 25 avril 2018. Le Canada s'est efforcé de consigner fidèlement les questions. S'il y a des erreurs, les fournisseurs sont priés de soumettre une version écrite de la question à l'autorité contractante dont les coordonnées figurent dans l'appel de propositions, après les procédures, à l'article 2.4 de la partie 2 intitulé « Demandes de renseignements au sujet de l'appel de propositions ». Les réponses sont en grande partie celles données lors de la conférence. Certaines réponses ont été précisées ou revues après la conférence et la version modifiée serait présentée ci-dessous. En outre, un volume important de questions a été reçu et est en cours de traitement. Certains sont prêts à être publiés dans cette modification, avant d'autres. Pour cette raison, veuillez noter que les Qs&Rs 171-192 et 195-246 seront bientôt publiées dans une modification subséquente de l'AP.</p>	
171	<p>Question. Nous avons utilisé FluidReview pour la proposition sur la CSTD et, à ce moment-là, j'ai été en mesure d'accorder l'accès au site aux membres de mon équipe. Il semble que je n'arrive plus à trouver cette fonction. Puis-je quand même ajouter des membres de mon équipe pour qu'ils puissent y avoir accès? Si oui et si j'ai plus d'une proposition, est-ce que différents membres peuvent avoir accès à des présentations différentes?</p> <p>Réponse. Dans le système actuel, la seule façon de procéder exige que le chef partage les renseignements d'ouverture de session et de mot de passe avec l'équipe. La fonctionnalité de présentation de propositions en collaboration n'est pas disponible pour le moment, mais on envisagera de l'intégrer pour les prochains AP.</p>
172	<p>Question. Veuillez confirmer si le financement maximal indiqué à la Partie 1, section 1.2 de l'AP pour la composante 1a est de 200 000 \$, incluant ou excluant les taxes applicables. Les soumissionnaires doivent présenter les tableaux des étapes et des coûts. Les coûts qui y sont indiqués doivent exclure les taxes applicables et la composante 1a ne doit pas dépasser 200 000 \$. Cela signifie que le financement maximal exclut les taxes applicables. Toutefois, le critère obligatoire n° 4 renvoie à la Partie 1, section 1.2 de l'AP, qui précise que le financement maximal de 200 000 \$ comprend les taxes applicables.</p> <p>Réponse. Le financement maximal pour la composante 1a est de 200 000 \$, incluant les taxes applicables, comme indiqué à la Partie 1.</p>
173	<p>Question. Je me suis inscrit pour la composante 1a du programme IDEaS (voir ci-dessous). Un responsable du MDN m'a dit que je devais m'inscrire comme fournisseur à Achatsetventes.gc.ca pour que ma proposition soit évaluée. Est-ce exact? Si c'est le cas, comment le faire si je suis un employé de l'Université de X? Pour l'instant, je me suis inscrit</p>

	comme soumissionnaire pour la composante 1a de l'appel de propositions pour le programme IDEeS (voir ci-dessous).
	Réponse. Vous n'êtes pas tenu de vous inscrire sur achatsetventes.gc.ca
174	Question. Quelle date de début devrait-on utiliser pour les travaux proposés? Je ne sais pas trop quand, et nous avons besoin de cette information pour préciser les étapes.
	Réponse. Voir les réponses 92, 101, 132 et autres réponses semblables.
175	Question. Je comprends qu'il y a deux étapes – dans le cas des propositions comportant des études expérimentales particulières, les étapes peuvent-elles simplement être définies selon une période calculée en mois (p. ex., étape 1 – achèvement des travaux pour les trois premiers mois)?
	Réponse. Voir les réponses 22, 55, 101, 156 et autres réponses semblables. Voir aussi la Partie 7 de l'AP, Annexe A, article 3 « Plan de travail et produits livrables ». Par ailleurs, dans le Tableau 1 pour les étapes 1 et 2, suivre les instructions relatives aux dates des tâches.
176	Question. Les pages de certification (Partie 5 des documents de soumission) doivent-elles être imprimées, remplies, signées et téléversées dans le portail de présentation à titre de documents à l'appui?
	Réponse. Voir la modification n° 5 de l'AP.
177	Question. PI d'amont – Y a-t-il un formulaire distinct où nous devons énumérer toute la PI d'amont ou devons-nous simplement certifier que nous détenons toute la PI d'amont, comme indiqué à la section 5.2.11?
	Réponse. Certifier.
178	Intentionnellement laissé vide.
179	Intentionnellement laissé vide.
180	Intentionnellement laissé vide.
181	Question. Je me demande s'il est possible d'organiser le partage d'une proposition au titre du programme IDEeS entre trois adresses de courriel.
	Réponse.

	<p>Dans le système actuel, la seule façon de le faire est si le chef de l'équipe partage les renseignements d'ouverture de session et de mot de passe avec les membres. La fonctionnalité de présentation de propositions en collaboration n'est pas encore disponible, mais cette possibilité sera examinée pour les futurs AP.</p>
182	<p>Question. J'ai interprété l'énoncé ci-dessous comme signifiant que le MDN peut exiger que nous détenions la PI seulement aux fins de l'évaluation et, même si nous lui accorderons une licence pour la PI, il ne peut l'utiliser qu'à des fins d'évaluation et non dans la pratique. Est-ce une interprétation juste?</p> <p>Réponse. Puisque le Canada a contribué aux coûts liés à l'élaboration des renseignements originaux, l'entrepreneur accorde au Canada une licence qui l'autorise à exercer tous les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux dans le cadre des activités du Canada. À moins d'exception précisée dans le contrat, cette licence permet au Canada de faire tout ce qu'il pourrait faire s'il était propriétaire des renseignements originaux, sauf les exploiter commercialement et en transférer ou en céder la propriété. L'entrepreneur accorde également au Canada une licence qui l'autorise à utiliser les renseignements de base dans la mesure où cela est jugé raisonnable et nécessaire pour permettre au Canada d'exercer pleinement ses droits sur les produits livrables et les renseignements originaux. Veuillez examiner la clause 2040 30 (2008-05-12) Licences concernant les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux et les renseignements de base. Le lien est fourni dans l'AP.</p>
183	<p>Question. À la section 1.6 de l'AP, on peut lire ce qui suit : « Il n'y aura pas d'exigence en matière de sécurité relativement aux contrats subséquents portant sur la composante 1a. » Toutefois, à la section 6.1 du même appel de propositions, il est indiqué que « On pourrait exiger que les contracteurs aient une autorisation de sécurité valide, selon la nature du projet, pour avoir accès à l'information ou aux sites nécessaires à son exécution ». Pouvez-vous confirmer qu'il n'y aura pas d'exigences de sécurité associées aux contrats subséquents pour la composante 1a et que la section 6.1 ne porte que sur les contrats subséquents des composantes 1b, 2 ou 4?</p> <p>Réponse. Voir la réponse 91.</p>
184	<p>Question.</p> <p>Section 3.6 : « Le soumissionnaire doit attester qu'il détient toute la propriété intellectuelle (PI) d'amont pour entamer les travaux définis dans l'EDT. La position par défaut du Canada est de permettre aux entrepreneurs de conserver les droits de PI en accordant une licence au Canada à l'égard de ces droits, ce qui inclurait le droit d'utiliser et d'avoir utilisé la PI pour les activités du Canada. »</p> <p>a) Pouvez-vous confirmer que les droits de PI ne pourraient pas ou ne seront pas transférés par le Canada à une autre entreprise? b) Pouvez-vous confirmer que les produits commerciaux qui pourraient être requis pour effectuer le travail en sont exclus?</p>

	<p>c) Pouvez-vous confirmer que la PI d'amont d'un collaborateur ou d'un sous-traitant du soumissionnaire sera exclue de cette exigence? Ou l'entrepreneur principal devra-t-il obtenir des droits de PI d'amont pour toute composante de ses sous-traitants?</p> <p>d) Si le logiciel doit être livré avant la fin du contrat de la composante 1a, le code source complet doit-il être livré ou le code compilé est-il suffisant? Le Canada peut-il par la suite donner ce code à une autre entreprise pour qu'elle y travaille davantage (par l'entremise du programme IDEeS ou d'un autre mécanisme contractuel)?</p> <p>e) La PI d'amont devrait-elle également être transférée à la fin du projet de la composante 1a? Pouvez-vous confirmer que les droits de PI à accorder au Canada ne s'appliqueront qu'à la PI originale (pour les contrats liés à la composante 1a).</p>
	<p>Réponse.</p> <p>a., b., c.: Voir la modification n ° 005.</p> <p>d., e.: veuillez consulter les conditions générales 2040 citées dans le PCP, et plus particulièrement les articles 28 à 36.</p>
185	<p>Question.</p> <p>Section 4.7 : « Principes éthiques concernant les recherches menées sur des animaux ou des êtres humains ».</p> <p>a) La période de six mois disponible pour terminer le contrat pour la composante 1a commence-t-elle seulement après l'approbation des travaux par le Comité d'éthique? Ou faut-il prévoir le retard d'approbation dans la période de six mois?</p> <p>b) Pouvez-vous confirmer que le soumissionnaire (ou le partenaire du projet qui participe à cet aspect) doit avoir son propre comité d'éthique (p. ex., un comité d'éthique de l'Université)?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>a. Le composant 1a a une durée maximale de 6 mois à compter de l'attribution du contrat. Il incombe au soumissionnaire de proposer une date de début qui tient compte de cette approbation.</p> <p>b. Tous les projets doivent se plier à la Politique de Tri-conseil de la Conduite Étique pour la Recherche Impliquant des Humains. Le soumissionnaire doit utiliser le Conseil de Révision d'Éthique accrédité d'un Tri-conseil pour assurer que la directive d'éthique de cette demande de propositions est respectée.</p>
186	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
187	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
188	<p>Question.</p> <p>Plan de travail : pouvez-vous indiquer une date prévue pour la signature du contrat afin d'insérer des dates exactes dans le plan de travail. Sinon, doit-on mentionner la date hypothétique des réunions à la section 4? De la proposition?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Voir les réponses précédentes concernant les dates d'attribution du contrat. Indiquez des dates raisonnables.</p>

189	<p>Question. Où les frais généraux de l'université doivent-ils être documentés dans la proposition de coûts? Doivent-ils être inclus dans les taux de rémunération ou être répartis comme un poste distinct dans le budget?</p> <p>Réponse. Inclus. TPSGC peut demander la ventilation aux fins du soutien des prix.</p>
190	<p>Question. Notre entreprise d'IA basée en Colombie-Britannique se concentre sur l'analyse vidéo à l'aide de technologies d'apprentissage profond. Nous avons lancé les solutions de détection des objets qui peuvent aider à alléger la charge de travail liée à la détection, à l'identification et au suivi des objets d'intérêt dans la vidéo plein écran. Nous sommes prêts à soumettre la proposition. Mais je n'ai pas pu trouver d'inscription en ligne. Pourriez-vous nous aider?</p> <p>Réponse. IDEaS accepte les propositions pour les 16 défis énumérés dans l'AP qui se trouve sur Achatsetventes.gc.ca.</p>
191	<p>Question. J'ai un chercheur très en vue (éminent membre de l'Ordre du Canada) qui présente une proposition dans l'espace TSPT/famille, et il est étroitement associé à un fournisseur de soins de santé commercial qui peut développer et fournir des capacités à grande échelle.</p> <p>Il a quelques brèves questions à poser au sujet du processus de soumission qui pourraient être des indicateurs pour de nombreuses propositions universitaires à l'avenir (p. ex., où des références peuvent être ajoutées pour la preuve de la recherche scientifique à l'origine des propositions).</p> <p>Y a-t-il quelqu'un avec qui il peut communiquer pour en discuter rapidement ou devrait-il simplement poser la question en tant que fournisseur par l'entremise du portail? Dans ce dernier cas, pouvez-vous confirmer le lien ou le mécanisme approprié? Cela pourrait en fait faire partie de la catégorie des « pièces physiques » jointes à la proposition, mais j'espère que non.</p> <p>Réponse. Les documents de référence supplémentaires ne seront pas acceptés avec les propositions. Chaque proposition sera évaluée uniquement en fonction de l'information contenue dans la proposition.</p>
192	<p>Question. Le Conseil national de recherches peut-il faire partie d'une proposition au titre du programme IDEaS?</p> <p>Réponse. Le CNRC ne peut pas être le soumissionnaire. Il peut participer à titre de sous-traitant ou à titre semblable – veuillez consulter les Conditions générales (2040) de la Partie 7 et les Instructions uniformisées (2003) de la Partie 2 de l'AP.</p>
195	<p>Question. À quelle date les résultats concernant les propositions qui ont été financées avec succès seront-ils diffusés?</p>

	<p>Réponse.</p> <p>Nous ne sommes pas en mesure de donner une date pour le moment.</p>
196	<p>Question.</p> <p>Quelle est la date de début du projet (c. - à - d. début des activités) pour les propositions de la composante 1a qui sont financées avec succès?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Nous ne sommes pas en mesure de donner une date pour le moment. Voir les questions et réponses semblables.</p>
197	<p>Question.</p> <p>Le défi de la conception d'une armure légère (je suis professeur adjoint à l'université X) :</p> <p>Avez-vous un document PDF ou un document Word modifiable à partager avant de le soumettre en ligne?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition en utilisant le formulaire électronique de présentation de la proposition - voir les instructions de la partie 3, l'article 3.3.1. Sur la page d'accueil des soumissions, sous la liste de «vos soumissions», le soumissionnaire peut sélectionner « modifier » et télécharger une copie de la proposition dans un format PDF.</p>
198	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
199	<p>Question.</p> <p>Les projets attribués sont-ils financés au départ, ou devons-nous demander des remboursements (comme dans le programme d'innovation Construire au Canada)?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Le paiement a lieu après l'achèvement réussi de l'étape 1. Le deuxième paiement a lieu après l'achèvement réussi de l'étape 2.</p>
200	<p>Question.</p> <p>Le CNRC a été autorisé à participer au programme IDEeS en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant.</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Voir la réponse 192</p>
201	<p>Question.</p> <p>Je suis boursier de recherche postdoctorale du CRSNG à l'Université X et je travaille principalement à la recherche sur les mouvements oculaires dans des environnements réels et virtuels. Notre laboratoire se spécialise dans l'analyse des modèles cognitifs et comportementaux des gens dans des situations réelles et en laboratoire.</p> <p>Nous envisageons de soumettre une proposition au titre du programme IDEeS, mais nous avons peu d'expérience du processus d'appel d'offres associé à la défense (comparativement au processus universitaire). Nous cherchons des ressources pour nous aider à rédiger une bonne proposition, et bien que les critères et les documents d'évaluation aient été utiles, un exemple d'une proposition antérieure nous serait très utile pour comprendre les exigences nécessaires.</p>

	<p>Réponse.</p> <p>Nous n'avons pas de propositions à partager avec vous, mais nous vous invitons à visiter Achats et ventes et à utiliser toutes les ressources disponibles pour les fournisseurs.</p>
202	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
203	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
204	<p>Question.</p> <p>En ce qui concerne les candidats universitaires, comment pouvons-nous soumettre une signature institutionnelle? Notre Bureau des services de recherche n'a pas de compte sur le site Achats et ventes Canada, alors il ne sait pas si nous devrions présenter nous-mêmes la demande avec un document signé par lui indiquant qu'il a examiné et approuvé notre demande ou s'il devrait ouvrir un compte pour établir un lien avec la nôtre?</p> <p>Réponse.</p> <p>Un compte avec BuyandSell.gc.ca n'est pas requis pour soumettre une proposition. Les fournisseurs peuvent consulter et télécharger la PCP à partir de BuyandSell.gc.ca.</p> <p>Pour soumettre la proposition, il n'est pas nécessaire de soumettre une signature institutionnelle au sein de la PCP. Le soumissionnaire doit préparer et soumettre la proposition comme indiqué dans la partie 3 de la PCP.</p>
205	<p>Question.</p> <p>Les fonds ne peuvent être utilisés que pour les coûts supplémentaires de ressourcement associés à la mise en œuvre d'une solution proposée - par exemple, le matériel et les fournitures, la location d'équipement, les sous-traitants, les employés occasionnels ou permanents (les coûts supplémentaires de main-d'œuvre pour les employés nommés pour une période indéterminée au niveau fédéral du gouvernement au Canada ne peuvent être inclus). Par conséquent, les fonds ne peuvent être utilisés que pour des dépenses qui ne sont pas amorties.</p> <p>Les frais de déplacement et de subsistance doivent être indiqués et conformes à la Directive sur les voyages du Conseil national mixte. Les dépenses doivent être au prix coûtant, sans aucune indemnité de profit et/ou de frais généraux administratifs, conformément aux directives relatives aux frais de repas, de véhicule privé et de faux frais prévus aux appendices B, C et D de la Directive et aux autres dispositions de la Directive qui font référence aux « voyageurs », plutôt qu'à ceux qui renvoient aux « employés ». Les justifications de voyage doivent être fournies à la Partie 4, Pièce jointe 1. »</p> <p>Réponse.</p> <p>Voir la PCP, partie 3, et notamment l'article 3.4.3, 2ème partie de l'article référant les institutions académiques et le manuel d'approvisionnement lorsque les frais généraux sont abordés</p>

206	<p>Question.</p> <p>Quand la date de début des projets est-elle prévue?</p> <p>Réponse.</p> <p>Voir la réponse 196</p>
207	<p>Question.</p> <p>Dans le milieu universitaire, les équipes soumettent normalement les CV du chercheur principal et des cochercheurs pour démontrer que l'équipe offre les compétences nécessaires à l'achèvement du projet. Cependant, je ne vois pas comment on peut soumettre des CV pour des demandes au titre du programme IDEeS dans le module en ligne.</p> <p>Réponse.</p> <p>CV ne sont pas nécessaires</p>
208	<p>Question.</p> <p>Est-il possible d'ajouter des documents externes, par exemple des images, à une présentation de projet? En fait, nous aimerions présenter des esquisses de la solution proposée dans notre présentation de projet?</p> <p>Réponse.</p> <p>Oui, en utilisant le formulaire de soumission de proposition électronique dans le système FluidReview, cité dans la partie 3, article 3 de la PCP.</p>
209	<p>Question.</p> <p>Y a-t-il des limites à la taille de la pièce jointe qui peut être incluse dans la proposition, quant à la taille du fichier ou au nombre de pages?</p> <p>Réponse.</p> <p>Seuls les supports visuels (schémas, graphiques, dessins, etc.) peuvent être inclus comme « informations complémentaires » avec la proposition. Ce matériel doit être référencé dans la section "Description du projet ". La taille de fichier maximale est de 1 Go. Plus la taille du fichier est petite, plus il sera facile de le télécharger et de l'afficher sur le site.</p>
210	<p>Question.</p> <p>Dans les cas où le MDN possède un environnement informatique qui convient à la ou aux solutions proposées, que ce soit dans ses installations ou dans le nuage public, cet environnement serait-il mis à la disposition du soumissionnaire comme étant « fourni par le gouvernement »?</p> <p>Réponse.</p> <p>Non</p>
211	<p>Question.</p> <p>La date de clôture de cette DP sera-t-elle reportée de trois semaines au 14 juin 2018?</p> <p>Réponse.</p> <p>Voir l'amendement n ° 5 à la PCP.</p>
212	<p>Intentionnellement laissé vide</p>

	Intentionnellement laissé vide
213	Intentionnellement laissé vide
	Intentionnellement laissé vide
214	Intentionnellement laissé vide
	Intentionnellement laissé vide
215	Intentionnellement laissé vide
	Intentionnellement laissé vide
216	Intentionnellement laissé vide
	Intentionnellement laissé vide
217	Intentionnellement laissé vide
	Intentionnellement laissé vide
218	Intentionnellement laissé vide
	Intentionnellement laissé vide
219	<p>Question.</p> <p>L'appel de propositions d'idées – Composante 1a (W7714-186568) (l'« AP ») comprend les conditions du gouvernement (CCUA 2040 30) qui donnent au Canada des droits de licence importants et étendus sur les renseignements originaux et les renseignements généraux en partant du principe que le Canada a contribué au coût de l'élaboration des renseignements originaux. Il doit être évident, compte tenu du nombre de questions soumises par les soumissionnaires potentiels, que les soumissionnaires ont de graves préoccupations au sujet des droits généraux de PI énoncés à l'article 3.6, que si ces droits ne sont pas éliminés ou sérieusement restreints, le Programme IDEeS pourrait échouer. Les propositions admissibles au processus d'AP décrit ci-dessus sont nécessaires pour présenter les innovations aux premières étapes du développement (niveaux de maturité de la solution 1 à 6). Les licences générales accordées au Canada selon les CCUA 2040 30 reposent sur la prémisse que le Canada a contribué au coût de l'élaboration des renseignements originaux, mais le processus d'AP en question limite la contribution financière du Canada à 200 000,00 \$, ce qui pourrait fort bien ne pas justifier la portée des droits de licence qui y sont décrits. Les modalités de l'AP (4.6) prévoient la négociation des conditions du processus de passation des marchés. Aux fins de ces négociations contractuelles pour la composante 1 a, le Canada est-il prêt à envisager une réduction importante ou l'élimination possible des droits de licence généraux actuellement prévus dans les conditions des CCUA 2040? Dans sa forme actuelle, le soumissionnaire, et nous pensons que certains ou tous les autres soumissionnaires potentiels, ne répondra pas à l'appel de propositions sans avoir l'assurance que le Canada est prêt à réduire considérablement ou à éliminer ses vastes droits de licence de propriété intellectuelle aux fins de la composante 1a.</p>

	<p>Réponse. Le Canada n'acceptera pas de modifications aux conditions générales 2040.</p>
220	<p>Question. L'appel de propositions du programme IDEeS – Composante 1a (W7714-186568) (l'« AP ») comprend une exigence de certification à la section 3.6 (Propriété intellectuelle) qui exige que le soumissionnaire atteste « détient toute la propriété intellectuelle (PI) d'amont pour entamer les travaux définis dans l'EDT ». La question 91 de la modification 003 publiée dans la pièce jointe intitulée « eng_amendment_003-b_qa_may_3rd » comprenait un certain nombre de questions précises concernant cette exigence de certification, mais la réponse fournie par le Canada à cette question porte sur les exigences en matière de sécurité. Le Canada peut-il confirmer que lorsque les tâches de l'EDT comprennent la création d'un produit livrable qui comprend des composantes commerciales, le Canada n'exigerait pas que le soumissionnaire détienne la propriété intellectuelle de base à l'égard de ces composantes?</p> <p>Réponse. Voir l'amendement n ° 5 à la PCP.</p>
221	<p>Intentionnellement laissé vide</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide</p>
222	<p>Intentionnellement laissé vide</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide</p>
223	<p>Intentionnellement laissé vide</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide</p>
224	<p>Question. Je suis coordonnateur des contrats de recherche à l'Université X. Pourriez-vous nous dire quel est le taux admissible pour ce qui est des coûts indirects de cet appel de propositions? Le taux standard de l'Université X est de 30 p. 100, mais je suppose que le taux du gouvernement est inférieur.</p> <p>Réponse. Voir la réponse 123.</p>
225	<p>Question. Le coût de la libération du chercheur qui travaille à la solution dans le cadre de ses responsabilités d'enseignement est-il considéré comme des « frais supplémentaires de ressources »; le dégageant de cours est-il un coût admissible? Les frais de déplacement pour conférence et autres activités de transfert de connaissances sont-ils admissibles?</p> <p>Réponse. Voir la réponse 122.</p>

226	<p>Question.</p> <p>Je travaille pour un consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale (CRIAQ) et nous sommes à voir comment nous pouvons aider nos membres à appliquer sur le programme IDÉeS.</p> <p>Nous facilitons le montage de projet de R&D collaboratifs et, à la lecture du guide Projets concurrentiels – Appel de propositions – Composante 1a, nous avons les questions suivantes :</p> <p>1. « ... seules les solutions réussies en 1a peuvent passer en 1b ». Si nous comprenons bien, les étapes 1b et 2 sont inaccessibles sans passer par 1a. Est-ce bien le cas ? Si c'est le cas, est-ce qu'une entreprise qui a réussi la phase 1a peut ajouter des partenaires pour la phase 1b qui n'étaient pas dans la phase 1a? Ceci est important pour nous, car nos projets doivent avoir au moins 2 entreprises et 2 universités ou collèges.</p> <p>La notion de coentreprise. Est-ce qu'une entreprise, pour participer à votre programme, peut se constituer une équipe comprenant quelques autres entreprises (et des institutions académiques par exemple) sans que les entreprises impliquées forment une « coentreprise » au sens juridique du terme? En d'autres mots, est-ce qu'un regroupement de partenaires sous forme de « consortium » de projet est éligible?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Oui.</p> <p>Voir la réponse 53, et l'appel de propositions, section 2, article 2.2, Instructions uniformisées 2003, sections 17, « coentreprise » pour la définition d'une coentreprise (comprend le consortium), 04, « Définition du soumissionnaire » et 05, « Présentation des soumissions ».</p>
227	<p>Question.</p> <p>Je sais que la date limite pour présenter une demande est le 24 mai. Toutefois, je n'arrive pas à trouver la date de l'avis d'adjudication. J'aimerais connaître la date de début la plus rapprochée possible de notre projet afin d'avoir un plan de travail plus précis pour les étapes, etc. Serait-il possible d'obtenir cette information?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Non, pas pour l'instant.</p>
228	<p>Question.</p> <p>À la section 2 : Répartition de la proposition de coûts; Main-d'oeuvre – Catégorie : Devons-nous préciser le niveau d'expérience et/ou les diplômes pour chaque profil?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Voir la réponse 68.</p>
229	<p>Question.</p> <p>Pouvez-vous nous envoyer une copie de la présentation ou prévoir une réunion pour que nous puissions avoir plus d'information?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Voir la réponse 90.</p>
230	<p>Question.</p> <p>Y a-t-il un lien vers la vidéo ou l'audio de la conférence? Y a-t-il une norme de rémunération horaire que le Canada exige de l'entrepreneur?</p>

	<p>Dans la section 3. 3. Plan de travail et produits livrables de l'EDT, les seuls renseignements autorisés sont-ils ceux qui doivent être fournis dans le Tableau 1 – Plan de travail et produits livrables (maximum de 100 mots par entrée de tableau)? Ou est-ce qu'une description de texte est bienvenue et souhaitable?</p> <p>Par entrée de tableau, entendez-vous chaque cellule ou l'ensemble du tableau?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Voir la réponse 114.</p>
231	<p>intentionnellement laissé en blanc</p>
	<p>intentionnellement laissé en blanc</p>
232	<p>Question.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Quelles sont les dates d'attribution prévues pour la composante 1a? 2) Pouvons-nous remplir les attestations exigées à la Partie 5 en copiant le texte fourni? 3) À la section 6.1, Exigences relatives à la sécurité, il est indiqué qu'« On pourrait exiger que les contracteurs aient une autorisation de sécurité valide » et « Le MDN déterminera le niveau de sécurité requis » – cela sera-t-il déterminé ultérieurement ou devons-nous fournir des autorisations de sécurité avec notre proposition?
	<p>Réponse.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Voir la réponse 22. 2. Voir la réponse 105. 3. Le besoin sera déterminé plus tard et, au besoin, sera requis avant l'attribution du contrat. Il n'est pas nécessaire de fournir une autorisation de sécurité avec la proposition.
233	<p>Question.</p> <p>Est-il possible de téléverser des photos dans le cadre de la soumission? Nous avons créé notre profil aujourd'hui et notre proposition changera selon la capacité d'utiliser des photos. Chaque segment doit être rempli avant de continuer, de sorte que nous n'avons pas encore progressé dans le document de présentation et nous n'avons pas encore vu si les photos téléversées sont acceptables.</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Les photos et autres documents de soutien visuel (schémas, graphiques, dessins, etc.) peuvent être téléversés en tant que « renseignements supplémentaires » dans l'outil de soumission électronique. Il faut faire référence à ces documents dans la section « Description du projet » à la section « 3.3 Formulaire électronique de présentation de la proposition » de l'AP pour obtenir de plus amples renseignements.</p>
234	<p>Question.</p> <p>Analyse comparative entre les sexes. L'entreprise X a créé un appareil de génération d'énergie porté au genou qui génère de l'énergie pendant que les utilisateurs marchent. Le premier marché cible est l'armée pour assurer la sécurité énergétique des soldats en patrouille. Nous nous penchons sur le défi de S et T (n° 5), Performance humaine dans les environnements climatiques extrêmes. Une taille a été créée spécifiquement pour les femmes, mais à part l'ajustement de taille, nous ne voyons pas la nécessité d'une analyse comparative entre les sexes. Y a-t-il quelque chose qui nous échappe?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Il incombe au soumissionnaire de fournir suffisamment de renseignements dans sa proposition pour aborder l'aspect de l'ACS+ du critère CC-1. Voir Critères d'évaluation cotés « CC-1 : Mérite scientifique ou technique » du document d'invitation à soumissionner pour obtenir de plus amples renseignements.</p>

235	<p>Question.</p> <p>Dans la section 2 de l'EDT, le terme « projet » désigne-t-il les tâches effectuées dans la composante 1a? Ou renvoie-t-il à la solution finale? Certaines des questions visées par les CC- 2 et CC- 3 seraient plus appropriées à appliquer à la solution finale, car il s'agit de questions de haut niveau (c.- à- d. impact) et non de tâches effectuées à la composante 1a. Nous prévoyons que la composante 1a donnera lieu à un prototype de système dont la fonctionnalité sera réduite.</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Veillez consulter la section 2 de l'EDT, « Description du projet ». Cette section traite des tâches effectuées à la composante 1a. Il incombe au soumissionnaire de fournir suffisamment de renseignements dans sa proposition pour permettre au Canada d'évaluer la proposition en fonction de tous les critères.</p>
236	<p>Question.</p> <p>Pouvez-vous m'expliquer comment inviter les autres membres de l'équipe à accéder à ma proposition?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Voir la réponse 49.</p>
237	<p>Question.</p> <p>Deux questions pour obtenir des précisions sur le défi 15, c.- à- d. « Compréhension approfondie du contenu des médias sociaux ».</p> <p>Devons-nous tenir compte du contenu sur des plateformes de messagerie instantanée comme WhatsApp, Telegram, Viber seulement OU d'autres plateformes de médias sociaux comme Twitter, Facebook et Instagram OU les deux?</p> <p>Devons-nous tenir compte uniquement du contenu « texte » OU d'une analyse du contenu « VoIP » basée sur ces plateformes?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Le défi 15, « Compréhension approfondie du contenu des médias sociaux », est axé sur la production de renseignements exploitables à partir des données des médias sociaux pour appuyer la prise de décisions. Il incombe au soumissionnaire d'interpréter le défi, notamment en tenant compte des définitions acceptées de ce qui constitue des « médias sociaux », et de proposer une solution qui s'harmonise avec le défi énoncé dans l'AP.</p>
238	<p>Question.</p> <p>Mon collègue et moi collaborons et prévoyons présenter une proposition conjointe. Existe-t-il un mécanisme pour présenter une demande en tant que co-demandeurs? Ou est-ce que l'un d'entre nous devrait tout simplement faire une demande sous le nom de mon collègue et mentionner l'autre dans la description du projet?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Voir les réponses 103 et 245.</p>
239	<p>Question.</p> <p>Mon entreprise travaille à l'élaboration de la proposition au titre du programme IDEeS pour le défi Collaboration de systèmes robotiques et, après avoir tout additionné, devra réduire certains éléments du budget. Notre objectif final était une version portable de notre contrôleur de réalité virtuelle déjà mis au point qui permettrait de placer l'esprit d'un soldat dans le corps d'un robot. Nous espérions, dans le cadre de notre projet, faire la démonstration de la version portable du contrôleur et évaluer le rôle que jouerait un robot plus sophistiqué s'il faisait partie d'une équipe; mais hélas, nous ne pouvons pas nous permettre de faire les deux. J'aimerais avoir une meilleure compréhension de l'objet du défi</p>

	<p>mentionné pour éclairer ma réponse à la question [traduction] « laquelle des deux possibilités (contrôle portable ou démonstration du robot) est la plus susceptible de contribuer à des projets éventuels? ».</p>
	<p>Réponse. Voir la réponse 37.</p>
240	<p>Question. Nous avons mis au point une technologie de balayage 3D qui peut être installée sur un véhicule d'inspection motorisé et utilisée pour balayer les pistes d'aéroport afin de détecter les débris de corps étrangers (DCE). Si le corps étranger n'est pas détecté et enlevé, il constitue une menace pour la préparation au combat, car il peut endommager les moteurs et les pneus de l'avion. Est-ce qu'une proposition pour une solution de détection des DCE sur les pistes d'aéroport serait intéressante et adaptée à ce programme?</p>
	<p>Réponse. Le programme IDEeS accepte des propositions pour les 16 défis énumérés dans l'AP. Il incombe au soumissionnaire de déterminer si sa solution proposée correspond à l'un des 16 défis. Voir aussi la réponse 35.</p>
241	<p>Question. Le montant et l'échelonnement de ce contrat sont-ils de 200 000 \$ pour un maximum de six mois? Est-il possible de prolonger l'échelonnement? fff Si notre proposition est retenue, pourrions-nous demander la date de début? Ce serait important puisque la durée du contrat (s'il s'agit de six mois) est courte, de sorte que le calendrier du projet devrait correspondre.</p>
	<p>Réponse. Voir les réponses 51, 54, 70 et 101, 149, 151 et 162, ainsi que d'autres réponses à des questions semblables.</p>
242	<p>Question. Les établissements universitaires ont habituellement besoin de 40 p. 100 de frais généraux comme coûts indirects. Le module de présentation des propositions au titre du programme IDEeS ne comporte pas d'espace réservé aux coûts indirects dans le module du budget. Veuillez indiquer où inclure ce poste dans le budget.</p>
	<p>Réponse. Le soumissionnaire peut fournir des coûts combinés qui s'appliquent aux champs pertinents. Par exemple, pour la main-d'œuvre et les frais généraux, un tarif d'imputation pour la main-d'œuvre combiné pourrait être proposé. Voir aussi la réponse 123.</p>
243	<p>Question. Les soumissionnaires sont-ils en mesure de modifier les renseignements de la page « Renseignements sur le soumissionnaire » pour chaque défi pour lequel ils soumettent une proposition?</p>
	<p>Réponse. Si un soumissionnaire présente plusieurs propositions, la section « Renseignements sur le soumissionnaire » demeure la même pour toutes les propositions.</p>
244	<p>Question. Nous prévoyons répondre pour plusieurs défis, mais notre organisation interne exige qu'un fondé de pouvoir différent soit affecté à chaque défi - par exemple, le défi 2 serait dirigé par</p>

	<p>la PERSONNE X et le défi 7 serait dirigé par la PERSONNE Z. Il ne semble pas que nous puissions obtenir cette information à l'avance, car il semble que nous devons soumettre une proposition visant un défi avant de pouvoir en soumettre un autre.</p> <p>Réponse. Voir la réponse 16.</p>
245	<p>Question. Pourriez-vous confirmer que, pour chaque défi, les soumissionnaires sont en mesure de modifier la page de renseignements sur le soumissionnaire pour indiquer la personne qui dirigerait le défi si notre proposition est retenue?</p> <p>Réponse. Le soumissionnaire qui s'inscrit à l'outil de soumission en ligne et présente une proposition sera automatiquement désigné comme soumissionnaire principal pour cette proposition. Voir aussi la section « 3.3 Formulaire électronique de présentation de la proposition » de l'AP pour en savoir davantage.</p>
246	<p>Question. Veuillez confirmer si les frais généraux des universités peuvent faire partie du budget.</p> <p>Réponse. Voir les réponses 7, 34, 123 et 242.</p>
257	<p>Question. Notre équipe cherche à mettre la dernière main à notre proposition au titre du programme IDEeS (d'ici le 24 mai), mais nous avons de la difficulté avec la section des annexes. Y a-t-il plus de détails sur les exigences particulières des annexes? Toute aide serait précieuse</p> <p>Réponse. Il n'y a pas d'autres détails.</p>
258	<p>Question. La date limite de présentation des propositions du 24 mai sera-t-elle reportée à une date ultérieure?</p> <p>Réponse. Voir la modification n° 5 de l'AP</p>
259	<p>Question. De plus, j'aimerais préciser que les attestations mentionnées à la Partie 5 (pages 20 à 27 du document d'invitation à soumissionner) ne doivent pas être téléversées dans le système en ligne à titre d'information supplémentaire, n'est-ce pas?</p> <p>Réponse. Voir la modification n° 5 de l'AP.</p>
260	<p>Question. Où les frais généraux des établissements peuvent-ils être ajoutés? Il n'y a pas de lignes ni de colonnes à ce sujet dans le tableau Répartition de la proposition de coûts.</p> <p>Réponse. Chaque champ coût/prix doit inclure l'information demandée. Lorsqu'il n'y a pas de champ particulier pour les frais généraux, les champs doivent inclure les frais généraux applicables (par exemple, un taux/prix pondéré ou un taux/prix de sortie). TPSGC peut demander une ventilation coût/prix pendant les négociations contractuelles.</p>
261	<p>Question.</p>

	<p>Je compte soumettre une proposition « Positionnement, navigation et synchronisation résilients, non fondés sur le système mondial de localisation (GPS) pour la composante 1a. De plus, à la fin de la composante 1a, je compte soumettre une proposition pour la composante 1b.</p> <p>Dans la soumission, il y a des sections comme l'objectif du projet. Ma question est la suivante : Est-ce que je mets l'objectif du projet global (pour toutes les composantes que je vais soumettre) ou l'objectif du projet par rapport à la composante 1a seulement?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>1a seulement. Si vous désirez progresser vers la composante 1b, suivez les instructions de la section 2.D de l'Annexe A, « Progression de la solution vers la composante 1b : ».</p>
262	<p>Question.</p> <p>Je crois comprendre, d'après la DP, qu'il pourrait y avoir un enregistrement vidéo de la conférence des soumissionnaires tenue à la fin d'avril. L'ENTREPRISE X a l'intention de soumissionner pour le programme « Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDeES) – Projets concurrentiels – Appel de propositions – Composante 1a (W7714-186568) » et s'il y a une adresse URL de webdiffusion disponible où nous pourrions voir la conférence tenue la semaine dernière; ce serait grandement apprécié.</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Veuillez examiner les modifications de l'AP sur le site Web achatsetventes qui contiennent des questions et des réponses générées par la Conférence des soumissionnaires. Aucun autre type d'information n'est fourni.</p>
263	<p>Question.</p> <p>Pourriez-vous préciser si les coûts indirects comme définis dans 1031-2 04 (2012-07-16) peuvent être inclus dans la proposition au titre du Programme d'innovation pour l'excellence et la sécurité de la défense (IDeES)?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Ils sont admissibles, mais assurez-vous d'examiner toutes les modalités de l'AP concernant les coûts/prix. De plus, notez l'exception pour les établissements universitaires prévue à la section 3.4.3 de la Partie 3 de l'AP.</p>
264	<p>Question.</p> <p>En préparant une proposition au titre du programme IDeES, nous avons une question sur la composante des étapes de la recherche (Annexe B).</p> <p>Quel est l'échéancier requis? Les étapes devraient-elles être établies en fonction du délai de six mois, en supposant que tous les travaux et toutes les recherches se dérouleront dans les délais prévus pour la composante 1a, ou devraient-elles être indiquées en espérant que le projet progresse dans toutes les composantes?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>L'AP se rapporte à la composante 1a; par conséquent, les étapes doivent être établies en fonction du délai maximal de six mois.</p>
265	<p>Question.</p> <p>Compte tenu du volume élevé de demandes de propositions qui ont été émises et auxquelles nous répondons actuellement, la Couronne pourrait-elle prolonger le délai jusqu'au mercredi 7 juin 2018?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Voir la modification n° 5 de l'AP.</p>

266	<p>Question. Je fais actuellement une demande au titre du programme IDEeS, et je me demande combien de coûts indirects je peux inclure dans mon projet. Je voulais aussi vérifier ce que vous entendiez par coûts indirects... S'agit-il de coûts administratifs?</p> <p>Réponse. Voir les réponses 39, 119, 123, 129, 189 et autres questions et réponses semblables.</p>
267	<p>Question. Nous n'avons pas de renseignements supplémentaires à inclure, mais le formulaire en ligne n'a pas d'option pour « aucune » ou « aucune », de sorte que notre proposition demeure incomplète. Est-il obligatoire de fournir des renseignements supplémentaires (diagrammes, schémas, etc.)? Sinon, le formulaire de présentation en ligne sera-t-il corrigé pour rendre cette section facultative?</p> <p>Réponse. Les propositions peuvent être soumises sans télécharger de renseignements supplémentaires. Après avoir rempli l'Énoncé de travail et la Répartition de la proposition de coûts, cliquez simplement sur « Soumettre ».</p>
268	<p>Question. Le portail de soumission demande maintenant une section écrite supplémentaire « C. Aperçu du projet – 500 mots ».</p> <p>S'agit-il d'une exigence et, dans l'affirmative, est-ce qu'elle est notée et, dans l'affirmative, est-ce que les fournisseurs peuvent être informés de ce qui est requis dans cette section?</p> <p>Réponse. Dans la section « Aperçu du projet », en un maximum de 500 mots, les soumissionnaires doivent donner un aperçu du projet proposé et décrire comment ils prévoient atteindre l'objectif du projet. Ce champ fait partie de la sous-section 2C de l'Annexe A – Énoncé des travaux (EDT) et Coûts de l'AP. Les renseignements fournis dans cette section serviront de renseignements à l'appui de l'évaluation des CC-1, CC-2, CC-3, CC-4 de la Partie 4, pièce jointe 1 et COS-1 à COS-3 de la Partie 4, pièce jointe 1.</p>
269	<p>Question. Les clauses du contrat subséquent de la Partie 7 de l'AP ne contiennent pas de clause limitant la responsabilité de l'entrepreneur pour les dommages. Une clause standard de limitation de responsabilité a été élaborée principalement par TPSGC pour les approvisionnements en GI/TI. Nous sommes d'avis que cette demande de soumissions du MDN est une demande de soumissions de GI/TI compte tenu de ses exigences. La clause de limitation de la responsabilité de TPSGC reflète en grande partie une répartition commercialement raisonnable du risque entre le Canada et l'entrepreneur, conformément à la politique du Conseil du Trésor sur la responsabilité des entrepreneurs dans les marchés de l'État. Étant donné que le présent AP décrit un approvisionnement en GI/TI, nous demandons qu'il soit modifié pour insérer dans la Partie 7 de l'AP la clause standard de limitation de responsabilité en GI/TI disponible dans le Guide des CUA portant le numéro N0000C (2013-04-25) et intitulée Limitation de responsabilité – Gestion de l'information/Technologie de l'information.</p> <p>Réponse. Considérer collectivement RDDC et SPAC.</p>
270	<p>Question. Une entreprise américaine qui possède une entreprise canadienne peut-elle présenter une proposition au titre de l'un des défis?</p>

	<p>Réponse.</p> <p>La préférence sera accordée aux propositions qui respectent la Politique sur le contenu canadien énoncée dans l'AP à la section 1.5 de la Partie 1; Partie 4, section 4.1.3; et Partie 5, sections 5.1.1 et 5.1.2. Veuillez examiner la définition du contenu canadien et la façon de déterminer le contenu canadien, comme il est mentionné aux articles 5.1.1 et 5.1.2.</p>
271	<p>Question.</p> <p>Serait-il possible de recevoir une copie PDF du formulaire?</p> <p>Je sais que je peux obtenir l'information du site, mais je me demande s'il y a une « copie de travail » de la demande ou de la soumission.</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Voir les réponses 24(1), 48 et 117.</p>
272	<p>Question.</p> <p>L'Entreprise X est un institut de recherche scientifique et a l'intention de présenter une proposition au titre du programme IDEEs du ministère de la Défense nationale à titre de sous-traitant de l'Université X. En ce qui concerne les Conditions générales pour la recherche et le développement, référence 2040, daté du 2016-04-04, relativement à l'appel de propositions du programme IDEEs du ministère de la Défense nationale, pourriez-vous répondre à ces questions?</p> <p>Le manuel d'approvisionnement précise :</p> <p>10.40. Contrats de recherche et de développement passés avec les universités et les collèges Avis de service sur le site Web : 2018-05-15</p> <p>Les travaux de recherche et développement exécutés par des universités ou des collèges seront facturés au coût direct, majoré d'une participation aux frais généraux. Cette participation devra correspondre à un taux négocié d'au plus 65 p. 100 des coûts directs de rémunération des travaux effectués sur le campus même, et de 30 p. 100 de ceux effectués hors campus. Une participation supplémentaire représentant 2 p. 100 des frais de déplacement et de subsistance doit être allouée. (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/section/10/40)</p> <p>Est-ce que les sous-traitants qui ne sont pas des universités peuvent obtenir des taux complets sans cette restriction? Autrement dit, la contribution des sous-traitants des universités (qui ne sont pas eux-mêmes des universités) peut-elle comprendre la totalité des tarifs sans cette restriction?</p>
	<p>Réponse.</p> <p>Si votre entreprise est considérée comme un consultant, les dispositions du chapitre 10.40 du Guide des approvisionnements applicables aux consultants s'appliquent. Autrement, dans ce scénario, le sous-traitant est lié par les dispositions relatives aux coûts/prix de l'AP ciblant d'autres types d'entités.</p>
273	<p>Question.</p> <p>Le montant maximum pour cet appel de propositions est de 200 000 \$ (taxes comprises). L'un de nos chercheurs est intéressé par cet appel de propositions et pour une université, conformément au chapitre 10 du Guide des approvisionnements de TPSGC, article 10.40 : Les travaux de recherche et développement exécutés par des universités ou des collèges seront facturés au coût direct, majoré d'une participation aux frais généraux. Cette participation devra correspondre à un taux négocié d'au plus 65 p. 100 des coûts directs de</p>

	<p>rémunération des travaux effectués sur le campus même, et de 30 p. 100 de ceux effectués hors campus. Une participation supplémentaire représentant 2 p. 100 des frais de déplacement et de subsistance doit être allouée.</p> <p>Pourriez-vous confirmer que le montant maximal de 200 000 \$ ne comprend pas les frais généraux de l'université? Autrement dit, les frais généraux seront une contribution supplémentaire aux 200 000 \$ qui couvriront les coûts de R et D.</p>
	<p>Réponse. La somme de 200 000,00 \$, taxes applicables comprises, est le montant maximal payable à l'entrepreneur. Aucun autre coût ne sera à payer par le Canada.</p>
274	<p>Question. Si un professeur d'université désire soumettre une proposition au titre du programme IDEEs, devra-t-il être inscrit comme fournisseur? Normalement, ils n'ont pas de numéros d'entreprise. S'il le fait (ils ont besoin d'un numéro d'entreprise et d'une inscription du DIF), peut-il amorcer la demande de numéro d'entreprise et du DIF et indiquer « en cours » dans la proposition afin de respecter la date limite du 24 mai? Ont-ils aussi besoin de l'inscription des fournisseurs de TPSGC?</p>
	<p>Réponse. Voir les réponses 3, 104, 173, 178, 245, 248 et 252.</p>
275	<p>Question. Nous désirons participer à votre concours de subventions pour comprendre et traiter le trouble de stress post-traumatique.</p> <p>Mon entreprise a mis au point une nouvelle technologie de réalité virtuelle qui serait idéale pour traiter le TSPT militaire. J'ai créé un compte pour remplir la demande, mais j'ai remarqué que le « soumissionnaire » devait indiquer sa province canadienne d'origine.</p> <p>Je voulais confirmer que je suis autorisé à présenter une demande en tant que citoyen américain?</p>
	<p>Réponse. Par souci de clarté, il s'agit d'un contrat et non d'une subvention. Vous pouvez présenter une proposition. Veuillez consulter la réponse 270 et d'autres réponses antérieures semblables.</p>
276	<p>Question. Je ne suis pas sûr de bien comprendre le COS-1 : Viabilité de l'investissement.</p> <p>Je vais soumettre une proposition pour le défi TSPT. Cherchez-vous d'autres programmes sur le TSPT au sein d'autres organisations canadiennes?</p> <p>Pouvez-vous fournir des précisions sur cette exigence?</p>
	<p>Réponse. Le critère COS-1 est décrit au Tableau 3 de la Partie 4, pièce jointe 1 de l'AP. Aucun autre renseignement ne sera fourni aux soumissionnaires.</p>